

COVID-19 CONDUITE A TENIR ETUDIANT(E)S



Version 25/09/2020

Je suis "cas contact" d'une personne Covid-19 positive

- J'apprends que j'ai cotoyé une personne Covid-19 positive : je ne m'inquiète pas et je vérifie d'abord si je réponds bien à la **définition de contact à risque*** (ci-contre)
- La CPAM et/ou le SSU **peuvent** me contacter en tant que cas contact si cela est connu de leurs services

Je suis "cas contact" d'une personne suspecte ou d'un cas contact sans résultat de test

Je n'ai pas de conduite à tenir particulière à ce stade
Je respecte les règles barrières comme tout un chacun

Oui

- Je ne viens pas à l'Université en attendant le résultat du test PCR, je m'isole à domicile, évite toute activité collective, porte un masque dès que je ne suis pas seul
- Je me signale à signalement.covid@uca.fr en précisant que je suis cas contact avéré par une autorité (contacté par la CPAM ou le SSU) ou selon la lecture de la définition (le SSU vous confirmera alors si vous êtes cas contact avéré).
Je précise aussi : nom, prénom, téléphone, filière (promotion, groupe TD/TP), type de logement (si CROUS : bâtiment, étage, chambre), identité de la personne positive cotoyée (avec son consentement), si la personne positive était malade (symptômes) quand je l'ai cotoyé, la nature du ou des contacts à risque et si ils ont eu lieu en milieu universitaire, la date du ou des contacts à risque et surtout du dernier.
Si j'ai des symptômes : date de début des symptômes.
- Si j'ai un certificat médical ou une attestation d'isolement, je le transmets à la scolarité de ma composante, sinon je transmets une attestation sur l'honneur justifiant de la nécessité de mon isolement. A la troisième absence, un certificat médical peut être exigé.
- Si l'Assurance Maladie (CPAM) m'a appelé en tant que cas contact, je peux récupérer gratuitement en pharmacie pendant 14 jours des masques chirurgicaux.

Je suis **symptomatique**

Voir la conduite à tenir "**J'ai des symptômes de la Covid-19**"

Je suis **asymptomatique**

Je vis sous le même toit que la personne malade

Je vais me faire tester (test PCR) **le plus tôt possible** dans un laboratoire : <https://sante.fr/recherche/trouver/DepistageCovid>

PCR négative

Je reste isolé jusqu'à 7 jours après la guérison de la personne malade de mon foyer

PCR positive

Voir la conduite à tenir "**Je suis Covid-19 positif**"

Je ne vis pas sous le même toit que la personne malade

Je vais me faire tester (test PCR) **environ 7 jours après le dernier contact** à risque : <https://sante.fr/recherche/trouver/DepistageCovid>

PCR positive

Je reste en isolement 7 jours après le dernier contact à risque avec la personne positive

PCR négative

Je peux retourner à l'Université

***Comment savoir si je suis cas contact ?**

Un contact est considéré à risque dans les situations suivantes et **uniquement en l'absence des mesures de protection efficaces** pendant toute la durée du contact :
hygiaphone ou autre séparation physique (vitre) ; masque chirurgical ou FFP2 porté par le cas ou le contact ; masque grand public fabriqué selon la norme AFNOR ou équivalent (tissu) porté par le cas et le contact :

-Étudiant ou enseignant dans la même classe ou le même groupe TD/TP

-Étudiant, enseignant ou autre personnel ayant partagé le même lieu de vie (logement, cuisine collective, etc.) que le cas confirmé ou probable

-Étudiant, enseignant ou autre personnel ayant eu un contact direct avec un cas, en face à face à moins d'un mètre, quelle que soit sa durée. En revanche, des personnes croisées dans l'espace public de manière fugace ne sont pas considérées comme des personnes contacts à risques

-Étudiant, enseignant ou autre personnel ayant prodigué ou reçu des actes d'hygiène ou de soins

-Étudiant, enseignant ou autre personnel ayant partagé un espace confiné sans distanciation physique (bureau, salle de réunion, véhicule personnel, vestiaires, salle de sport, salle de spectacle...) pendant au moins 15 minutes avec un cas, ou étant resté en face à face avec un cas durant plusieurs épisodes de toux ou d'éternuement.

IMPORTANT

Ne pas refaire de test PCR pour la levée de l'isolement ; pas de nécessité de certificat de non-contagiosité / de guérison